

# PROJET ÉOLIEN SAINT-ULRIC / SAINT-LÉANDRE

## ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal, M. Sc.

Archéologue consultant  
218, rue des Franciscains  
Québec (Québec) G1R 1J1  
Tél. : 418 649 9802  
Télé. : 418 649 9638  
jypintal@quebectel.com

---

Québec, décembre 2004

## RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme SNC-Lavalin inc. afin d'évaluer les impacts éventuels pouvant découler de l'aménagement d'un parc éolien dans le secteur Saint-Ulric / Saint-Léandre en Gaspésie. Cette étude s'intéresse aux possibilités que ce projet puisse avoir des répercussions sur le potentiel archéologique et patrimonial relatif à une occupation amérindienne, européenne et euroquébécoise de ce territoire.

Le secteur à l'étude correspond au domaine d'implantation des éoliennes. L'étude de potentiel a pris en considération diverses données : rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de déterminer que la majeure partie du secteur à l'étude ne présente pas de potentiel archéologique. Toutefois, trois zones apparaissent plus sensibles : les rives de la rivière Matane, où deux sites archéologiques ont déjà été localisées, le pourtour du lac du Portage, un lieu de transit pour les voyageurs de la région, et l'enclave marine située au sud de Saint-Ulric, un type d'environnement souvent utilisé par les Paléoindiens. Advenant que des travaux aient lieu à l'intérieur de ces zones, il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique à l'intérieur des limites de celles-ci.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	ii
TABLE DES MATIÈRES .....	iii
LISTE DES FIGURES .....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION .....	vii
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1.0 LA DÉMARCHE ARCHÉOLOGIQUE .....</b>	<b>3</b>
1.1 L'étude de potentiel archéologique.....	3
1.2 L'inventaire.....	4
1.3 La fouille.....	4
1.4 L'analyse.....	5
1.5 La mise en valeur .....	5
<b>2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES .....</b>	<b>6</b>
2.1 L'occupation amérindienne .....	6
2.1.1 L'acquisition des connaissances.....	6
2.1.2 L'analyse des données .....	6
2.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne .....	7
2.2 L'occupation euroquébécoise .....	10
2.2.1 L'acquisition des connaissances.....	11
2.2.2 L'analyse des données .....	11
2.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et québécoise .....	12
<b>3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE .....</b>	<b>13</b>
3.1 Le paysage actuel .....	13
3.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales .....	17
<b>4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE.....</b>	<b>19</b>
4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne.....	19
4.1.1 Le Paléoindien (12 500 à 8000 ans AA).....	19

Le Paléoindien ancien (12 500 à 9500 ans AA).....	20
Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA) .....	21
4.1.2 L'Archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA).....	21
L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA) .....	22
L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA).....	23
L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA).....	24
4.1.3 Le Sylvicole ou post-Archaïque (3000 ans AA à environ 1534 ans AD).....	24
4.1.4 La période historique .....	26
4.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne au Bas-Saint-Laurent et sur la côte nord de la Gaspésie .....	27
<b>5 LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....</b>	<b>30</b>
5.1 Les travaux archéologiques effectués antérieurement .....	30
5.2 Les sites archéologiques connus .....	31
5.3 Les caractéristiques des zones d'accueil régionales.....	32
5.3.1 Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Rimouski .....	32
5.3.2 Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Les Méchins .....	32
5.4 La détermination des zones de potentiel archéologique.....	33
5.4.1 Le potentiel archéologique du secteur à l'étude .....	33
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>36</b>
<b>OUVRAGES CITÉS .....</b>	<b>37</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du secteur à l'étude.....	2
Figure 2	Les unités de paysage à l'étude, Rimouski (64), lac Matapédia (67) et Les Méchins (73) .....	8
Figure 3	Localisation générale des domaines d'implantation d'éoliennes dans les districts écologiques. Domaine Baie-des-Sables, district 64 L001, unité de paysage Rimouski (64) et district 67 L003, unité de paysage lac Matapédia (67) .....	9
Figure 4	Dépôts meubles constituant la zone à l'étude (SNC-Lavalin inc. 2004).....	14
Figure 5	Localisation des zones de potentiel archéologique .....	35

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Dépôts meubles constituant les districts écologiques touchés par le secteur à l'étude .....	16
Tableau 2	Répartition des sites archéologiques connus dans les unités de paysage à l'étude .....	32

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### **SNC-Lavalin inc.**

Robert Demers                      Chargé de projet

Yves Richard                        Biologiste

### **Consultants**

Jean-Yves Pintal                    Chargé de projet, recherche et rédaction

Laura-Lee Bolger                    Cartographe

## INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme SNC-Lavalin inc. afin d'évaluer les impacts susceptibles d'intervenir advenant la construction d'un parc d'éoliennes dans le secteur Saint-Ulric / Saint-Étienne en Gaspésie (figure 1).

La zone d'étude archéologique correspond à ce secteur. Toutefois, afin de caractériser le potentiel archéologique de ce secteur, il a été tenu compte des caractéristiques environnementales relatives à la localisation des sites archéologiques connus dans les unités de paysage régional concernées. Il sera parfois fait mention de ces unités de paysage à titre de régions à l'étude.

L'étude de potentiel prend en considération les divers rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui portent sur la zone à l'étude. Ces études permettent de constater l'importance historique de cette région et que celle-ci présente un certain potentiel archéologique.

Dans un premier temps, cette étude établit un portrait général de la démarche de la recherche archéologique. Une description plus détaillée de la méthode utilisée pour l'étude de potentiel est par la suite présentée. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique susceptible d'être affecté par ce projet d'implantation d'éoliennes.



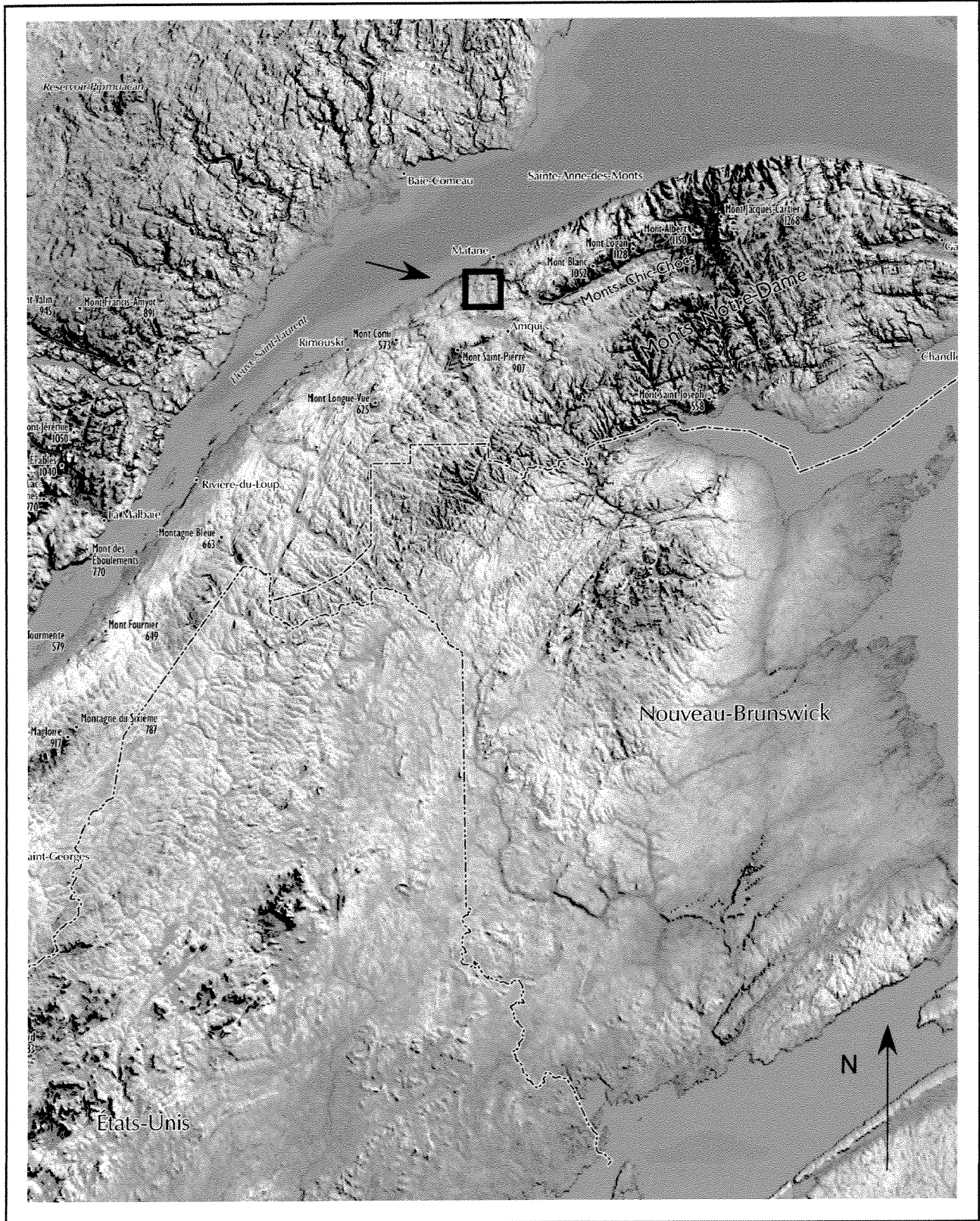


Figure 1 Localisation du secteur à l'étude (MRN 2001)

## **1.0 LA DÉMARCHE ARCHÉOLOGIQUE**

L'approche archéologique repose sur les fondements qui encadrent toute recherche scientifique : énoncé d'une problématique de recherche, formulation d'hypothèses, réalisation d'une expérience, analyse des données, interprétation des résultats. La démarche archéologique peut comprendre cinq étapes distinctes qui permettent d'aboutir à la compréhension de la nature de certaines activités humaines ayant pris cours anciennement et dont il ne reste parfois que des vestiges matériels pour en témoigner.

### **1.1 L'étude de potentiel archéologique**

L'étude de potentiel s'inscrit au tout début du processus de la recherche archéologique. Son objectif consiste à identifier des lieux ayant pu être favorables à la présence ou aux activités humaines anciennes pendant les périodes préhistorique et historique. Cette identification s'appuie sur l'analyse de nombreuses données provenant de plusieurs sources comme les archives historiques et préhistoriques, les cartes anciennes, les cartes topographiques, les photographies aériennes, les rapports de recherches, les monographies historiques locales et régionales, les données environnementales, dont la géomorphologie, la pédologie, la géologie et l'hydrographie. L'étude de potentiel prend aussi en considération toutes les données biophysiques pouvant découler de l'analyse de la localisation de tous les sites archéologiques qui peuvent être actuellement connus dans la zone d'étude du projet.

Ces analyses permettent de faire ressortir certains paramètres biophysiques susceptibles d'avoir influencé le choix des lieux d'activités de groupes humains pouvant avoir fréquenté un territoire donné depuis qu'il est accessible. Par la suite, par extrapolation, il est considéré que les diverses corrélations obtenues à la suite des analyses des données provenant des milieux naturels et archéologiques permettent de déterminer et de délimiter des zones à potentiel archéologique. L'étude de potentiel archéologique est donc essentiellement théorique. La détermination et la délimitation des zones à potentiel archéologique sont nécessairement préalables à la deuxième étape de la recherche archéologique qui est celle de l'inventaire.

## **1.2 L'inventaire**

Lorsque des zones à potentiel archéologique sont identifiées, celles-ci représentent alors des lieux où des sites archéologiques peuvent être présents, enfouis à une certaine profondeur dans le sol ou à la surface du sol et même parfois sous l'eau. L'inventaire archéologique a pour but de vérifier la présence ou l'absence de vestiges témoignant d'une présence humaine ancienne dans les zones à potentiel archéologique.

Cette étape implique la réalisation de plusieurs travaux pratiques. Chaque zone doit être minutieusement inspectée afin de détecter des indices perceptibles à la surface du sol ou pour déterminer des endroits propices à la pratique de sondages exploratoires dans les couches de sols. Selon les résultats de l'inspection visuelle, des sondages peuvent être pratiqués à des intervalles réguliers pour détecter la présence de vestiges dans le sol. Ces puits de sondage sont méticuleusement fouillés et diverses observations y sont faites au cours du processus de la fouille de chaque puits. Lorsqu'un site archéologique est ainsi découvert, l'archéologue procède à son évaluation afin de déterminer l'importance qualitative et quantitative du site, la qualité de son état de conservation et pour déterminer les mesures de protection ou d'exploitation à prendre.

## **1.3 La fouille**

Lorsqu'un site archéologique est menacé de destruction par un projet d'aménagement, il peut devenir nécessaire de recueillir les données archéologiques menacées en procédant à une fouille archéologique systématique. En ce qui a trait aux éventuels vestiges subaquatiques, ceux-ci requièrent la mise en place de moyens d'exploration particulièrement adaptés au contexte environnemental. Après avoir déterminé l'emplacement du site archéologique et la superficie qui doit y être fouillée, le site est quadrillé avec des cordages pour constituer une grille géométrique métrique qui superpose l'espace à fouiller. Ce quadrillage sert à localiser précisément, en trois dimensions, tous les vestiges éventuellement découverts. Dans le cas des occupations historiques euroquébécoises, c'est la méthode de localisation « Tikal » qui est utilisée. Celle-ci consiste à diviser le lieu de l'établissement humain (opération) en diverses composantes majeures (sous-opérations) qui sont alors fouillées en stratigraphie (lots). La méthode diffère un peu de celle pratiquée en archéologie préhistorique puisque la structure des établissements amérindiens est difficilement perceptible au départ. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'installer

ce quadrillage métrique sur le site, chaque mètre carré devient une unité de fouille, elle-même divisée en quatre quadrants de 50 cm X 50 cm et la fouille de ces quadrants suit l'ordre stratigraphique. La fouille s'effectue par l'excavation, en couches minces, de strates naturelles ou arbitraires du sol à l'aide d'outils qui permettent de détecter généralement des objets de très petite taille. Chaque objet ou des groupes d'objets découverts sont mesurés en trois dimensions afin de pouvoir théoriquement reconstituer, lors des analyses ultérieures, la totalité du site archéologique ainsi fouillé.

Des notes décrivent tous les résultats de la fouille, des photos sont prises régulièrement, des plans et des croquis permettent de reconstituer l'ensemble des éléments structuraux observés durant la fouille. La fouille a quand même pour effet de détruire irrémédiablement un site. Les relevés doivent donc être des plus précis afin de recueillir le maximum de données susceptibles de permettre sa compréhension par l'analyse archéologique qui devra suivre celle de la fouille.

#### **1.4 L'analyse**

Une fois la fouille terminée, en laboratoire, tous les vestiges retrouvés doivent être nettoyés, catalogués et décrits. Des analyses spécifiques peuvent être nécessaires pour l'analyse des vestiges osseux ou végétaux ou autres. Divers spécialistes peuvent aussi être requis pour établir l'ancienneté de l'occupation humaine par des procédés de physique nucléaire par exemple. L'analyse de l'ensemble des données recueillies permet de reconstituer théoriquement un ou des événements qui ont pu se produire sur le site archéologique. Cette reconstitution peut éventuellement préciser l'ancienneté du site, identifier l'identité ethnique des occupants, interpréter la nature de l'établissement et les activités ayant pu y être pratiquées et finalement comprendre sa position dans un contexte socio-économique plus global. Toute cette démarche est effectuée afin que la fouille archéologique aboutisse à une compréhension de l'évolution du phénomène humain.

#### **1.5 La mise en valeur**

Cette étape représente le but ultime de la démarche archéologique, c'est-à-dire rendre accessible à tous la connaissance acquise par la recherche archéologique. La diffusion de la connaissance prend la forme de rapports de recherche et souvent d'articles scientifiques et d'expositions.

## **2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES**

Cette étude de potentiel archéologique couvre autant l'occupation amérindienne qu'europpéenne ou québécoise. Par conséquent des méthodes distinctes, mais parfois complémentaires, seront utilisées. En effet, comme mentionné au point précédent, aucun paramètre spécifique ne permet de supposer la présence d'un site préhistorique à un endroit précis alors que, dans le cas des occupations historiques, divers documents localisent, parfois assez précisément, les établissements de cette période. Chacun de ces volets est accompagné d'un bref historique des principales phases de la présence humaine dans la région.

### **2.1 L'occupation amérindienne**

#### **2.1.1 L'acquisition des connaissances**

L'étude de potentiel archéologique de l'occupation amérindienne, historique et préhistorique, prendra en considération les données relatives à la présence connue de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, de même que la nature connue du patrimoine historique autochtone. Ces données seront obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec; le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec; le répertoire québécois des études de potentiel archéologique; ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

#### **2.1.2 L'analyse des données**

La méthode du découpage écologique du Québec méridional sera utilisée pour procéder à l'analyse des données obtenues concernant l'occupation humaine amérindienne historique et préhistorique et pour établir des corrélations entre les lieux occupés par les Amérindiens et divers paramètres biophysiques qui qualifient le milieu physique de la zone d'étude. Cette méthode permet de définir selon des termes communs les unités de paysage occupées par des sites archéologiques et celles qui n'ont pas d'occupations humaines actuellement connues. Les critères pour déterminer les zones de potentiel archéologique relèveront donc de données réelles et vérifiables.

Le découpage écologique repose en effet sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Ces variables correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à la nature et à l'épaisseur des dépôts de surface, ainsi qu'à l'hydrographie (Ducruc 1983, Robitaille et Saucier 1998). Cela dit, un des buts recherchés par l'archéologie consiste à identifier la plus grande variabilité possible de sites, et cette variabilité s'exprime parfois par l'usage des milieux les plus diversifiés. En ce sens, la cartographie écologique comporte suffisamment de détails pour composer avec cette exigence.

Par ailleurs, les données de l'environnement doivent également être intégrées dans l'approche en utilisant les cartes géologiques, géomorphologiques, écologiques et la documentation disponible. Ces données doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation du milieu depuis la déglaciation, particulièrement au niveau des anciennes formes et composantes du paysage.

Les unités de paysage régional constituent un premier morcellement de la province basé sur les facteurs permanents du milieu. Ces unités se caractérisent par leur uniformité, c'est dire « que le paysage observé en un point donné se répète dans les autres portions de l'unité de paysage » (Robitaille et Saucier 1998 : 2). Ce sont ces unités qui sont retenues afin de colliger les données environnementales relatives à l'emplacement des sites archéologiques. Dans le cas du secteur à l'étude, il s'inscrit dans les unités de paysage Rimouski (64), lac Matapédia (67) et Les Méchins (73) (figure 2).

Chacune de ces unités de paysage régional se compose d'un arrangement spécifique de districts écologiques. Le district écologique est relativement homogène. En raison d'une superficie plus réduite que l'unité de paysage, cette subdivision sert de base à l'évaluation du potentiel archéologique local.

### 2.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne

L'unité de paysage régional est retenue comme territoire de base à partir duquel est prélevée la base de données utilisée afin d'évaluer le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Ce dernier reposera donc sur des critères de localisation de sites qui occupent un environnement similaire à celui à l'étude. Le district écologique, qui correspond à une subdivision de l'unité de paysage régional, est retenu comme une aire naturelle qui sert de base à l'évaluation du potentiel (figures 3).



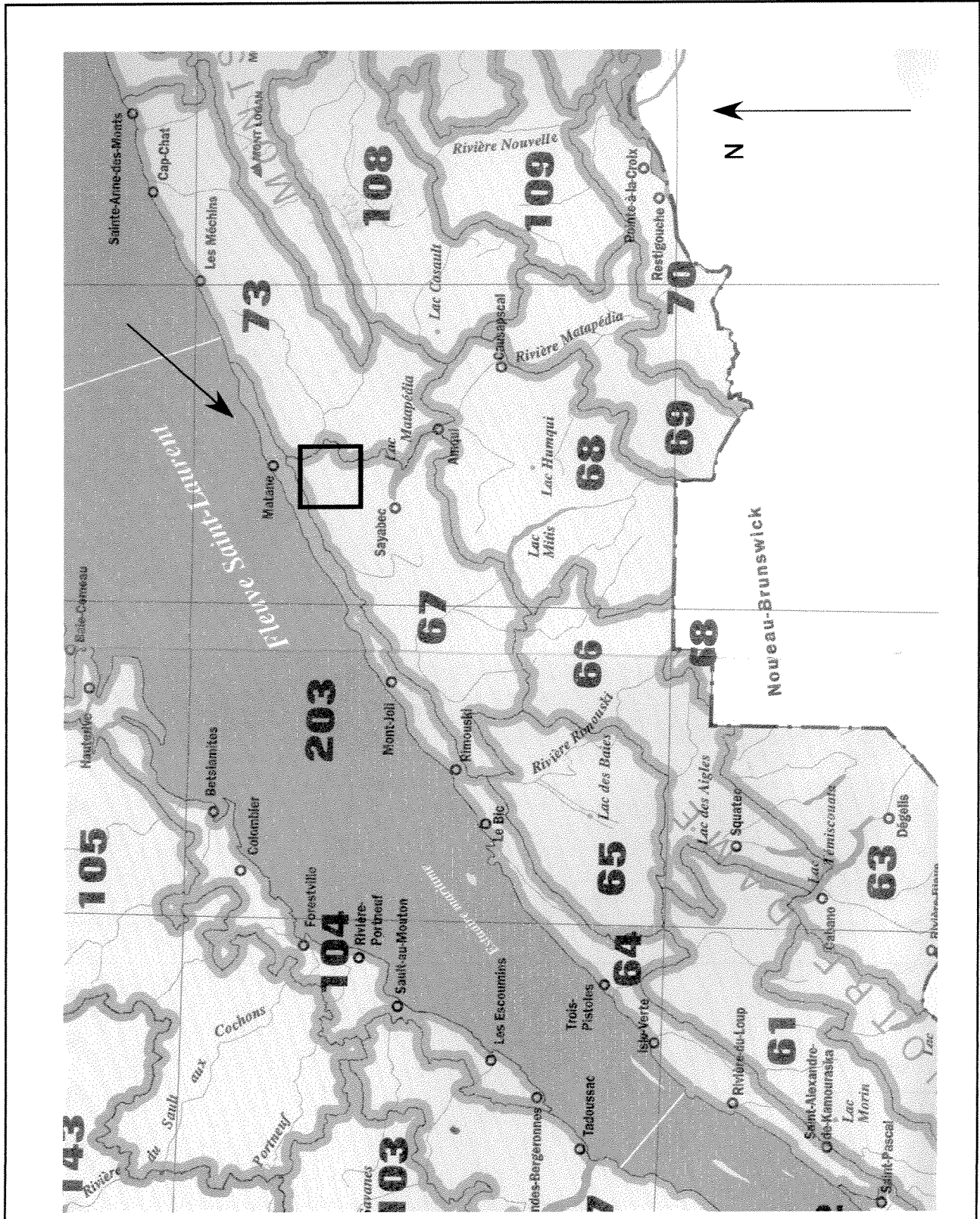


Figure 2 Les unités de paysage à l'étude, Rimouski (64), lac Matapédia (67) et Les Méchins (73)

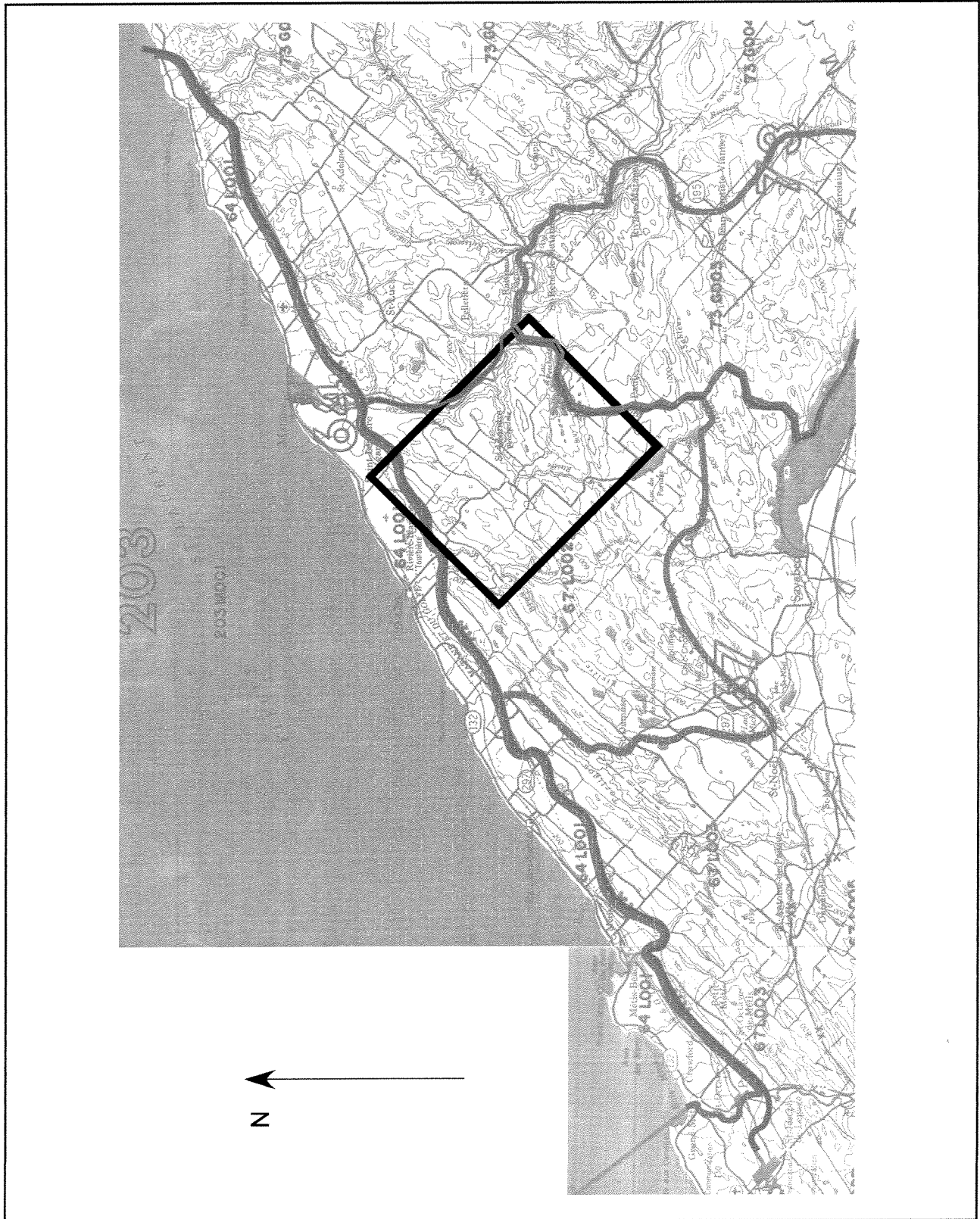


Figure 3 Localisation générale du secteur à l'étude (en noir) dans les unités de paysage (en bleu) et dans les districts écologiques (en rouge) (Services des inventaires forestiers, districts écologiques 22B)



Comme on retrouve une certaine variabilité environnementale à l'intérieur des districts, le potentiel archéologique de ces derniers sera pondéré, sur une base corrélative, en fonction des paramètres biophysiques établis comme présentant ou ne présentant pas de potentiel archéologique.

Les éléments suivants seront retenus afin de caractériser chacun des sites connus à l'intérieur des unités de paysage régional : code Borden; municipalité; feuillet cartographique; latitude; longitude; altitude; localisation géographique; bassin hydrographique; identité culturelle; fonction; district écologique; distance fleuve; distance eau; type de sol.

Par ailleurs, lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il importe d'y considérer l'état d'avancement de la recherche. Il est possible que certains types de milieu aient été négligés au cours des ans par les archéologues pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, il importe de s'assurer que toute la variabilité écologique d'une région a été inventoriée avant de statuer sur le potentiel archéologique de ces milieux. À cette fin, diverses zones de potentiel archéologique qui pourraient ne pas correspondre à des critères de potentiel préalablement établis, pourraient aussi être sélectionnées aux fins de vérification et pour améliorer itérativement la grille de critères.

La détermination du potentiel d'occupation amérindienne à l'époque historique tient également compte de l'approche décrite auparavant. Toutefois, comme les modes de vie traditionnels des autochtones ont été modifiés par la présence européenne ou québécoise, il importe également de tenir compte, pour cette période, des données de sources historiques, récits des voyageurs, cartes anciennes, etc. À ce moment-là, l'évaluation du potentiel d'occupation amérindienne historique se rapproche de la méthode utilisée afin d'évaluer le potentiel d'occupation européenne ou québécoise.

## **2.2 L'occupation euroquébécoise**

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer en termes d'importance historique et de qualité de conservation. Des recommandations sont émises afin de planifier ou non une intervention archéologique avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes suivantes sont considérées :

### 2.2.1 L'acquisition des connaissances

Cette première étape de travail concerne l'acquisition des connaissances du secteur étudié. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur étudié et ainsi définir les caractéristiques propres du territoire. Les principales sources documentaires utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ); le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ); le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), les études spécialisées en archéologie, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. Les sites archéologiques connus seront pris en considération, de même que les principales perturbations du sous-sol.

### 2.2.2 L'analyse des données

L'examen et l'analyse des cartes anciennes constituent une étape importante dans le processus de l'étude. Tous les éléments qui constituent le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre représentent des secteurs de l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Ces secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs de potentiel archéologique historique fort et l'occupation historique peut parfois traverser plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments autorisent aussi l'identification des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution d'un secteur et les répercussions qu'ont eues les aménagements récents sur les plus anciens établissements.

Les éléments contenus dans les plans historiques sont analysés et évalués. Le potentiel archéologique correspond à la forte probabilité que des vestiges ou sols archéologiques soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent aller au-delà des limites des éléments bâtis, car ils doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

### 2.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et québécoise

Comme de nombreuses études patrimoniales ont déjà été effectuées dans les régions à l'étude, la détermination du potentiel archéologique historique consistera surtout à cartographier et à décrire les éléments déjà identifiés, s'il y a lieu, dans la zone à l'étude.

### 3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement le milieu environnemental de la zone à l'étude, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

#### 3.1 Le paysage actuel

En ce qui concerne le socle rocheux, toute la zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise, d'origine cambrienne et dévonienne, date de 525 à 448 millions d'années. Cette assise se compose principalement de grès, parfois quartzitique, de chert et de calcaire (Tremblay et Bourque 1991). Il est actuellement connu que ces formations sont susceptibles de livrer des matériaux lithiques utilisés par les Amérindiens dans le but de confectionner leurs outils de pierre. En effet, certaines des formations composant le domaine des Appalaches, plus particulièrement celle de Des Landes, qui s'étend de Saint-Anne-des-Monts jusqu'au parc Forillon, ont été exploitées à l'époque préhistorique (Marquis 1994, Chalifoux 1999).

La zone à l'étude se compose de deux ensembles géomorphologiques particuliers, la plaine côtière et le piémont appalachien adjacent. Dans ce dernier secteur, surtout composé de monts, les dépôts meubles témoignent principalement de la dernière déglaciation et de l'érosion subséquente. En effet, les tills et les dépôts de colluvion dominent dans les vallées et sur les contreforts des monts. Dans le secteur de la plaine laurentienne, qui occupe une bande côtière d'une largeur variant entre quelques centaines de mètres et plusieurs kilomètres, ce sont plutôt les argiles fines d'origine marine qui prévalent. Ces dernières ont été successivement recouvertes, à la suite du retrait de la mer, de sables et de graviers fluvio-marins et littoraux (figure 4). Dans ce dernier secteur, ces dépôts meubles font également foi du retrait graduel de la mer puisqu'elles sont souvent formées en paléoterrasses, dont certaines culminent jusqu'à 160 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer (NMM). Les sols se sont graduellement développés en podzol dans les collines, là où la forêt coniférienne a préséance, où en brunisol, près du fleuve où se concentrent les feuillus.

Bien que l'agriculture soit maintenant omniprésente dans la région, il est fort peu probable que les Amérindiens aient pu en faire autant compte tenu du climat local et du type d'agriculture qu'ils pratiquaient. D'ailleurs, aucune mention historique ne témoigne d'une telle activité dans la région. Cela dit, la plupart des paléoterrasses et replats de la région

apparaissent bien drainés, ce qui revient à dire que les Amérindiens avaient à leur disposition de vastes surfaces habitables le long de la plaine côtière, alors que les terrains plats étaient plus rares dans les collines environnantes.

La zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste zone de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc qui tend à se développer « en altitude, dans un relief accidenté, sur des tills ou des dépôts fluvio-glaciaires » (Richard 1987 : 70). Plus près du fleuve, dans les enclaves protégées se développe, à l'occasion, une érablière à bouleau blanc. Ainsi, au point de vue de la végétation, le secteur à l'étude se présente sous la forme d'une mosaïque régionale qui offre une vaste gamme de ressources végétales, des feuillus près du fleuve jusqu'aux arbustes chétifs à proximité des sommets dénudés, en passant par une abondance de petits fruits (bleuets, fraises, gadelles, etc.). La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, toutefois cette industrie ne deviendra dominante qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

En matière d'hydrographie, le secteur à l'étude comprend de très nombreuses rivières qui drainent le massif appalachien. Certaines de ces rivières, comme la Matane et la Blanche pénètrent profondément dans l'hinterland gaspésien. On y trouve également plusieurs lacs, le plus vaste étant le lac du Portage.

Le Bas-Saint-Laurent, surtout en aval de Rimouski, et la Gaspésie sont surtout reconnus pour la richesse de leurs eaux côtières à l'origine du peuplement eurocanadien de la région. On ne peut toutefois négliger la richesse des forêts intérieures où abondent les cervidés, ainsi que les petits et moyens mammifères. Matane, par exemple, est très tôt devenue, dès le début de la colonie française, un pôle important dans la traite des fourrures entre Européens et Amérindiens.

Maintenant, en ce qui concerne le découpage écologique, la présentation des caractéristiques des unités de paysage régional et des districts écologiques, qui englobent le secteur à l'étude, permet de résumer la description de l'environnement de la région.

« L'unité de paysage régional Rimouski correspond à la frange littorale située entre les villes de Kamouraska et de Matane. Cette portion correspond principalement à l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent. Le relief est plus doux et l'amplitude moyenne beaucoup plus faible...Les dépôts marins dominant...L'unité Rimouski est comprise dans domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. L'agriculture occupe les deux tiers de la superficie » (Robitaille et Saucier 1998 : 112).

« L'unité de paysage régional lac Matapédia se distingue par un relief moins accidenté...L'altitude moyenne y est également moins élevée. Le relief, formé de coteaux et de collines, et l'hydrographie n'ont généralement pas le net alignement sud-ouest-nord-est qui caractérise l'unité voisine à l'ouest. Les dépôts de surface résultent principalement de l'altération de la roche en place » (Robitaille et Saucier 1998 : 115).

« L'unité de paysage régional Les Méchins est caractérisée par un relief plus accidenté...L'altitude moyenne et l'amplitude altitudinale moyenne sont également plus faibles. Le relief, marqué par des vallées encaissées, est formé de collines et de hautes collines aux sommets tabulaires. Cette unité est comprise dans le domaine de la sapinière à bouleau jaune...Les dépôts de surface sont surtout composés de dépôts d'altérite. L'assise rocheuse est formée de roches sédimentaires » (Robitaille et Saucier 1998 : 121).

Dans l'unité de paysage régional Rimouski, le secteur à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'un district écologique 64 L001 (coteaux de Matane), dans l'unité de paysage régional lac Matapédia, il s'insère à même le district 67 L002 (collines du lac du Portage) et dans l'unité de paysage Les Méchins, il se superpose en partie au district 73 G003 (collines des lacs Langis) (figure 3).

L'unité de paysage Rimouski se distingue, entre autres, par ses dépôts d'origine marine et par ses pentes douces. L'unité lac Matapédia se compose d'une importante proportion de till glaciaire et de dépôts de colluvion, le tout déposé sur des pentes relativement douces. L'unité Les Méchins est surtout formée de dépôts de colluvion dans un environnement plus ondulé (tableau 1).

Tableau 1 Dépôts meubles constituant les districts écologiques touchés par le secteur à l'étude

	Superficie (km <sup>2</sup> )	Dépôts meubles									Eau (%)	Autres (%)	Altitude moyenne	Amplitude
		1A	1AR	R	2	3	5	6	7	8				
64 L001	176				1	1	10	57	10	16	1	4	45	67
67 L002	349	1		2	4	2	1	1	2	82	3		182	101
73 G003	315	10	1	1	2	2			2	81	1		276	113

Glaciaire

Till indifférencié épais (> 1m d'épaisseur moyenne) 1A

Till indifférencié mince (épaisseur : 25cm à 1m) 1AR

Fluvio-glaciaires

2

Fluviatiles	3
Lacustres	4
Marins	5
Littoraux marins	6
Organiques	7
De pentes et d'altérations	8
Éoliens	9
Affleurements rocheux (<25 cm de matériel meuble)	R

Il importe maintenant de déterminer depuis quand ce territoire est habitable et comment ce territoire à évolué depuis la dernière déglaciation.

## **2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales**

Il y a environ 18 000 ans, plus d'un kilomètre de glace recouvrait toute la province. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et c'est ainsi que vers 12 000 ans AA les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord furent libérées de leur gangue. Pendant ce temps, le glacier subsistait un peu plus longtemps dans la région de Québec. En fait, un verrou glaciaire y a perduré pendant quelque temps empêchant les eaux salées de la mer Goldthwait de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un immense lac qui s'étendait de la région de Québec jusqu'au lac Champlain et au lac Ontario (Fulton et Andrews 1987).

La fonte continue du glacier permit le dégagement du « goulot de Québec », s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Cette masse d'eau douce glaciaire, en amont de Québec, a immédiatement été remplacée par de l'eau salée, et ce, jusqu'à la hauteur de Hull, la mer de Champlain. À cette époque, soit vers 11 000 - 10 500 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie est libre de glace, mais il en va tout autrement de l'hinterland où persiste encore les glaciers. Vers 10 000 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et une bonne partie de l'hinterland sont bien dégagés, tandis que tout l'intérieur de la Gaspésie est encore englacé. Ce n'est que vers 9500-9000 ans AA que l'hinterland gaspésien sera enfin dégagé de sa gangue.

Croulant sous le poids des glaciers, la croûte terrestre s'est enfoncée de plusieurs dizaines de mètres. C'est un creux que les mers anciennes, gonflées qu'elles étaient par l'apport en eau provenant de la fonte des glaciers, ont rapidement comblé. Débarrassée du poids des

glaciers, la croûte terrestre s'est relevée, refoulant les eaux marines. Il est actuellement considéré que les plus anciennes terrasses, qui témoignent de la présence de ces mers anciennes, culminent à environ 160-180 m de plus que le niveau actuel moyen de la mer (NMM) et qu'elles datent d'environ 12 000 ans AA.

Au cours des deux premiers millénaires, soit de 12 000 à 10 000 ans AA, le continent s'est redressé très rapidement, de l'ordre de six mètres par siècle. Puis, vers 10 000 ans AA, ce taux de redressement a fléchi passant plutôt à ,04 mètres par siècle.

Pendant ce temps, la toundra herbeuse qui colonisait déjà, depuis 10 500 ans AA, les régions émergées du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, sera remplacée par une pessière à cladines vers 9500 ans AA. La végétation actuelle, la sapinière à bouleau blanc, est en place depuis environ 8000 ans AA (Richard 1985).

Il a d'abord été constaté que la zone à l'étude se compose de multiples aires d'accueil assez propices à une exploitation humaine régulière (terrasses en bordure de rivières, du fleuve ou de la mer, présence de nombreux cours d'eau, dont certains permettent l'exploration de l'hinterland, une faune, tant maritime que terrestre, et une flore diversifiée et abondante). Puis, une courte revue des principales phases d'évolution de la région depuis la dernière déglaciation a permis de constater que celle-ci est habitable depuis environ 10 500 ans AA, bien qu'à cette époque le climat devait être encore rigoureux et que la végétation demeurait peu développée. Par contre, à partir de 10 000 – 9500 ans AA, plus rien n'empêche la région d'être fréquentée. Dans les prochains chapitres, on trouvera une description des principales phases de l'occupation humaine de la région à l'étude, tant amérindienne, européenne, qu'eurocanadienne. Ces présentations sont suivies d'une description du potentiel archéologique du secteur à l'étude.



## 4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

### 4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en 4 grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie ou d'un type particulier d'outils, par la technologie et par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité<sup>1</sup>.

#### 4.1.1 Le Paléoindien (12 500 à 8000 ans AA)

Au début de cette période, et probablement un peu avant, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause de la régression marine, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor reliant l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour s'enfoncer loin au centre de l'Amérique. Pendant ce temps, d'autres ont possiblement longé, en utilisant certaines formes d'embarcations, les côtes, pour aboutir en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 000 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, dont toutes les ressources demeuraient à être découvertes. La base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres, mais ils ont aussi exploité l'ensemble des autres ressources. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie.

---

<sup>1</sup> Cette présentation succincte ne considère que la région à l'étude soit la rive nord du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, de Rimouski à Gaspé.

Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande importance à ces types de pierres, puisqu'ils les utiliseront souvent quelque soient les lieux fréquentés.

### Le Palé Indien ancien (12 500 à 9500 ans AA)

Actuellement, aucun campement datant du Palé Indien ancien n'a encore été formellement daté au Québec. Pourtant, des sites archéologiques de cette période ont été identifiés pratiquement tout le long du pourtour sud de la province, de l'Ontario jusqu'au Nouveau-Brunswick, en passant par le Maine et le New Hampshire. Sur la base de ces découvertes, il est envisageable de penser que des vestiges de cette période seront éventuellement localisés au Québec. Les régions les plus méridionales de la province sont les plus susceptibles d'en receler.

D'ailleurs, des découvertes récentes dans la région de Québec et du lac Mégantic laissent entrevoir la possibilité que des groupes amérindiens de cette période ont occupé la province de 10 000 à 9500 ans AA. Récemment, un site, associé à la phase ultime du Palé Indien ancien (environ 9500 ans AA), a été localisé dans la région de Québec, à l'embouchure de la rivière Chaudière (Pintal 2002). Les analyses préliminaires ont permis de relier ce site archéologique à un autre localisé cette fois au Vermont, près de la baie Missisquoi, à moins de 15 km de la frontière québécoise. Il semble que les rivages de la mer Champlain aient été occupés par ces groupes amérindiens qui ont pu en suivre les rives pour finalement aboutir dans la région de Québec. Aucun artefact recueilli dans la région de Tadoussac ne permet d'y évoquer une présence amérindienne aussi ancienne.

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre ont constaté que les sites paléindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et d'un marécage (Spiess et Wilson, 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes. Dans la région de Québec, le site pouvant être relié à cette période occupait un petit replat sableux intercalé entre 2 crans rocheux, sur ce qui était vraisemblablement une île à l'époque postglaciaire. Tandis qu'au lac Mégantic, les Amérindiens se seraient installés sur le rivage d'un lac (Chapdelaine 2004).

### Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA)

En ce qui concerne le Paléoindien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec, plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1989, Pintal 2002), au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987, Chalifoux 1999, Chapdelaine 1994, Dumais et Rousseau 2002, Lasalle et Chapdelaine 1990). Il semble donc qu'à cette époque les Amérindiens fréquentaient régulièrement les rives des mers Champlain et Goldthwait ou encore celles du lac à Lampsilis. Leurs campements se trouvent souvent sur des replats ou terrasses marines localisés à proximité du fleuve ou de rivières relativement importantes.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve (ou des mers anciennes) étaient recherchées, et plus particulièrement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, si ce n'est la présence possible d'une occupation le long du lac pro-glaciaire Madawaska (Témiscouata). Ce qui indiquerait une présence amérindienne à l'intérieur des terres pendant cette période.

Actuellement, c'est au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie que l'on trouve le plus de sites du Paléoindien récent au Québec. Ces sites se localisent principalement dans des environnements côtiers ou paléolacustres à des altitudes se situant entre 80 et 100 m NMM. Aux États-Unis, certains sites paléoindiens ont été trouvés à l'intérieur des terres le long des principales rivières.

#### 4.1.2 L'Archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (9 500 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. C'est pourquoi les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en 3 épisodes : ancien (9 500 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le

climat se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6000 ans AA et qui ouvre de nouvelles régions, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de source d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs.

#### L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne récente s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période. Jusqu'à tout récemment, les archéologues américains du Nord-Est éprouvaient les mêmes difficultés que leurs confrères du Québec. Toutefois, l'identification de nouvelle tradition culturelle, en Ontario et au Maine, a permis de préciser la nature des occupations amérindiennes de l'Archaïque ancien. Au Maine, cette tradition se base, entre autres sur le recours à une industrie du quartz qui produit de nombreux outils unifaciaux et de rares outils bifaciaux. Dans les États du Nord-Est américain, les sépultures individuelles sont relativement abondantes et elles s'accompagnent d'un nombre élevé d'offrandes qui se présentent sous la forme d'outils polis. En Ontario, les industries lithiques sont basées sur l'usage du chert, comme au cours des périodes précédentes, et les principaux outils, bien que différents, signalent une certaine forme de continuité avec ceux produits au cours du Paléoindien.

Les données présentées précédemment sont surtout valables, à l'heure actuelle, pour la région de Québec. En effet, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, la période archaïque est encore mal connue. Peu de sites ont été fouillés et aucun n'a pu être daté par la méthode du

14C. Les seules synthèses disponibles reposent sur des données recueillies dans les années 1970 et 1980 (Benmouyal 1987, Dumais 1988). Depuis ce temps, peu de nouvelles données ont été acquises.

Au Bas-Saint-Laurent, quelques découvertes suggèrent la présence d'assemblages anciens pouvant dater de cette période (Dumais 1988). En Gaspésie, Benmouyal divise la période archaïque en deux épisodes, l'ancien et le récent. Au cours de ces deux périodes, les populations humaines se seraient davantage orientées vers une exploitation des ressources maritimes. Pour Benmouyal, les groupes de l'Archaïque ancien et récent se différencient particulièrement au niveau de la technologie lithique utilisée. L'assemblage lithique des groupes de l'Archaïque ancien ressemble beaucoup à celui de leurs prédécesseurs paléindiens, en termes de matières utilisées et de diversité fonctionnelle des outils. La forme de certaines classes d'objets et les techniques de fabrication sont cependant différentes : pointes de projectiles qui ne sont plus taillées par pression et aux formes plus diversifiées, nouvelles formes d'outils taillés sur éclat, etc. Une plus grande variété de matières premières lithiques, comprenant probablement des matériaux exogènes (indices de l'accroissement des contacts économiques et culturels avec les régions avoisinantes), caractérise l'Archaïque récent. Les pointes de projectiles sont taillées plus grossièrement qu'avant et sont soit à pédoncule, soit de forme bipointée ou ovale. Les bifaces sont toujours populaires et les outils taillés sur éclats sont désormais plus courants (Desjardins et Frenette 1999 : 65).

Les sites archaïques connus en Gaspésie occupent des environnements similaires aux sites paléindiens, bien que leur altitude soit moins élevée. Généralement, ces sites se trouvent près du fleuve, à l'embouchure de rivières. Les rares restes fauniques découverts dans ces sites anciens témoignent d'une économie mixte, basée sur l'exploitation des ressources du littoral, autant maritime que terrestre.

#### L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA)

Les données relatives à l'Archaïque moyen sont à peu près inexistantes au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. De ce fait, elles se confondent avec celles de la période précédente. Dans le cadre de cette étude, il est considéré que la région est toujours occupée, et ce, sur des bases similaires à celles qui prévalaient auparavant. Comme les mers anciennes se retirent toujours, ces sites devraient être associés à des niveaux de terrasse inférieure à ceux

occupés auparavant. Toutefois, il est fort probable que l'hinterland, soit occupé sur une base plus régulière.

#### L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA)

Cette période est à peine mieux connue que la précédente, puisqu'un seul site y est associé. Il semble que les Amérindiens utilisent toujours les cherts locaux, bien qu'ils produisent alors des outils différents. En Gaspésie, il est encore difficile, sur la base des données disponibles d'associer les sites connus aux traditions définies pour le Nord-Est américain. Au Bas-Saint-Laurent, certains assemblages semblent témoigner d'une présence datant de l'Archaïque post-Laurentien (Dumais 1978).

#### 4.1.3 Le Sylvicole ou post-Archaïque (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)<sup>2</sup>

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI<sup>e</sup> siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant maintenant entièrement occupé, à tout le moins fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

Comme la céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages de cette période, on y réfère alors sous le concept de post-Archaïque. Ce concept évoque la présence d'assemblages archéologiques qui datent de l'intervalle 3000 ans AA à 1534 AD et qui ne contiennent pas de céramique. Il réfère à des occupations amérindiennes qui se distinguent de ceux de la période archaïque par leur système d'établissement.

Au cours du Sylvicole inférieur, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué

---

<sup>2</sup> On divise habituellement cette période en trois sous-ensembles, le Sylvicole ancien (3000 à 2400 ans AA), le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD), et ce sur la base de la forme des vases en céramique. Toutefois, comme la céramique est rare dans la région à l'étude, on ne dispose pas assez d'informations pour caractériser chacun de ces sous-ensembles.

que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans les stratégies adaptatives des Amérindiens (Clermont et Cossette, 1991).

Le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, fera graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un territoire, et ce, en réponse à l'augmentation de la démographie et des rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont souvent exotiques, reliquat probable du vaste réseau d'échanges qui semble avoir été mis en place au cours de la période antérieure.

Au cours du Sylvicole moyen, on note l'émergence d'une certaine forme de sédentarité basée sur une exploitation de plus en plus spécialisée des ressources aquatiques. Les sites sont plus abondants et les habitations plus vastes, indices d'une exploitation saisonnière récurrente des ressources locales. Cette relative sédentarité génère un usage plus diversifié des ressources locales, d'où la possibilité de découvrir des sites archéologiques dans des environnements de plus en plus variés.

La céramique, maintenant abondante, se présente sous la forme de vases ayant une forme plus globulaire, un col un peu plus étroit et un bord souvent marqué d'un parement. Les décorations sont parfois abondantes, baroques mêmes. Les fabricants d'outils ont toujours recours aux matières premières lithiques locales, mais aussi à d'autres plus exogènes.

La céramique se présente maintenant sous une forme globulaire, un col étranglé et un bord la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes au bord. Les fabricants d'outils ont surtout recours à des cherts appalachiens, dont l'origine exacte reste à définir.

Pour Benmouyal, la tradition archaïque récente recouvre ce que les archéologues du Nord-est appellent plutôt le Sylvicole. Il est considéré que le mode de vie de ces Amérindiens se rapproche de celui des Micmacs de la période historique. Toutefois, trop peu de sites du Sylvicole ont été trouvés en Gaspésie pour que l'on puisse établir hors de tout doute de tels liens.

#### 4.1.4 La période historique

À l'arrivée des explorateurs et des pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent, probablement au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, le Bas-Saint-Laurent et la péninsule gaspésienne apparaissent fréquentés par au moins quatre groupes amérindiens, les Micmacs, les Malécites, les Montagnais et les Iroquoiens.

En 1534, Cartier rencontre ces derniers dans la baie de Gaspé et les Micmacs dans la baie des Chaleurs. La présence iroquoise dans la baie de Gaspé a été interprétée de deux façons. D'un côté, il a été proposé que les Iroquoiens fréquentaient déjà, depuis un certain temps, ce secteur dans le cadre de leur migration annuelle vers des lieux de pêche exceptionnels. D'un autre côté, il est plutôt considéré que cette occupation iroquoise est récente et qu'elle découle de la présence européenne dans la région. Ainsi, les Iroquoiens auraient fréquenté la région de Gaspé non pas tant pour ses richesses halieutiques, mais surtout parce qu'il était possible d'y rencontrer des Européens et ainsi obtenir d'eux, par la traite, des biens matériels très convoités.

Quant aux Micmacs, il s'agit d'un peuple bien établi dans les provinces maritimes canadiennes et en Gaspésie. On leur reconnaît une économie étroitement axée sur l'exploitation des ressources du littoral, bien qu'ils ne négligeaient pas pour autant les ressources de l'hinterland. Le secteur à l'étude se situe sur un territoire parcouru saisonnièrement par les Micmacs (Clermont 1986). Ces derniers fréquenteront sur une base plus régulière le littoral du secteur à l'étude à la suite de l'établissement des Français, entre autres pour traiter leur fourrure en échange de biens européens.

De peuple bien établi et relativement prospère, la société micmacque sera fortement ébranlée par l'établissement des Européens en Gaspésie, puis par le développement de la société canadienne par la suite. Ainsi, il a été évalué que la nation micmacque se composait d'environ 6000 individus au XVI<sup>e</sup> siècle et de 4000 un siècle plus tard. Quant aux « Gaspésiens », leur nombre est estimé à environ 400 en 1745 et à 250 en 1760. En 1765, il est considéré que 93 Micmacs vivent en Gaspésie (Desjardins et Frenette 1999 : 70). Cette population s'accroîtra régulièrement dans les décennies suivantes atteignant environ 600 personnes vers 1900 et plus de 1400 aujourd'hui.

L'historique de la présence malécite au Québec est moins connu, ce n'est que récemment que les chercheurs se sont penchés sur ce sujet. Les Malécites sont associés plus souvent au



Maine et au Nouveau-Brunswick, mais ils occupaient sur une base régulière le Bas-Saint-Laurent. Bien que surtout concentré autour des vallées de la rivière Saint-Jean et du lac Témiscouata, leur territoire s'étendait bien au-delà. En effet, les données actuelles tendent à suggérer que les Malécites fréquentaient également une bonne partie du littoral de la Côte-du-Sud et Bas-Saint-Laurent, de Lévis à Rimouski. Par rapport aux Micmacs, peuple plus maritime, leur économie semblait surtout orientée vers l'exploitation des ressources de l'intérieur (Erikson 1978).

Quant aux Montagnais, il semble qu'ils aient exploité, au moins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Bas-Saint-Laurent et une partie de la Gaspésie. Cette fréquentation des territoires méridionaux s'effectuait surtout durant l'hiver. Les relations entre les Montagnais et les autres peuples qui fréquentaient également la région, soit les Malécites et les Micmacs, demeurent peu documentés.

#### **4.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne au Bas-Saint-Laurent et sur la côte nord de la Gaspésie<sup>3</sup>**

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI<sup>e</sup> siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. Champlain fit de même une cinquantaine d'années plus tard. Sans dire que la région à l'étude était alors devenue une terre de prédilection pour les Européens, ces derniers la fréquentaient alors assez régulièrement. Les pêcheurs de baleines exploitent la richesse de la faune marine de l'estuaire, mais ils en profitent aussi pour traiter avec les Amérindiens. À cet égard, les régions de Matane et de Gaspé semblent avoir toujours joué un rôle important, parce que les rivières qui y aboutissent constituent la tête d'un réseau de voies d'eau et de portages qui mène à l'intérieur des terres, et ces réseaux semblent avoir été très fréquentés par les autochtones.

Par la suite, le Bas-saint-Laurent, mais surtout la Gaspésie, deviendront d'importants lieux de pêche saisonnière pour les Européens, toutefois ces derniers ne chercheront pas à s'y installer avant 1650. Bien que très tôt concédées en seigneuries (1660-1700), les terres situées au-delà de Rimouski n'accueilleront que très peu de gens et ces derniers s'en

---

<sup>3</sup> La majeure partie des données utilisées ici et pour le point précédent ont été extraites de Desjardins et Frenette 1999, Fortin et Lechasseur 1993.

tiennent principalement à l'exploitation des ressources du littoral et au négoce avec les Amérindiens, négligeant ainsi les ressources de l'hinterland.

De 1713 à 1760, près de 3000 personnes vivent entre Rimouski et Gaspé, surtout l'été. Les centres de développement se situent principalement autour de Rimouski, entre Gaspé et Mont-Louis, et autour de Cap-Chat/Saint-Anne-des-Monts. Malgré une activité humaine de plus en plus intense, seul le littoral est occupé sur une base régulière.

L'émergence du territoire à l'étude comme un important centre de peuplement et de production s'effectuera entre 1760 et 1870. C'est au cours de cette période, surtout au XIXe siècle, que se développe la grande industrie des pêches. C'est aussi à ce moment-là que la Gaspésie se dote des principales infrastructures institutionnelles régionales : école, système juridique, représentant politique, etc. La rareté des voies de communication limite le développement de la région qui se limite toujours au littoral. Le versant nord est presque infranchissable à cause des montagnes.

Dans le siècle qui suit, ce territoire se transformera profondément. Certes, la pêche est toujours importante, mais l'industrie du bois deviendra le principal fer de lance de l'économie locale. Le peuplement se concentre toujours le long du littoral, mais les deuxième, troisième et, parfois, quatrième rangs, là où cela est possible, sont ouverts. L'hinterland demeure à peu près inhabité.

Les recherches cartographiques indiquent que les établissements humains étaient rares, sinon absents, dans le secteur à l'étude avant 1850. Dans de tel cas, il est considéré que l'apport de l'archéologie ne peut être que limité. Par conséquent, la valeur du potentiel archéologique eurocanadien du secteur à l'étude apparaît faible, sauf le long de la rivière Matane qui apparaît avoir été utilisé très tôt au régime français.

Nous présentons ici, sous la forme de brèves notes, certaines données historiques relatives à chacune des principales agglomérations urbaines situées dans le secteur à l'étude<sup>4</sup>.

### Saint-Léandre

1834	Érection du Canton de Matane
1900-1906	Saint-Léandre est desservi par voie de mission

---

<sup>4</sup> Ces notes sont principalement extraites du macroinventaire du patrimoine québécois du ministère de la Culture et des Communications du Québec, Côté et Thivierge 1977

- Vers 1900 On communique avec Matane par la « Côte à Simoneau »
- 1900 Construction de l'église  
Construction du premier bureau de poste (rang 6)
- 1901 Ouverture des registres de la paroisse
- 1903 Construction du presbytère, environ 400 habitants
- 1904 Bénédiction d'une croix et d'une statue au lac du Partage
- 1907 Le bureau de poste est transporté au village
- 1911 Érection canonique
- 1912 Érection civile  
Érection de la municipalité de la paroisse de Saint-Léandre
- 1913 Construction d'un moulin dans le rang 8 ouest  
On dénombre à cette date 1 église, 3 écoles, 3 magasins, 1 fromagerie, 2 moulins à scie et à farine
- 1932 Ouverture de la route centrale conduisant à Saint-Ulric

### Sainte-Paule

- 1919 Fondation de la mission, 125 habitants

## 5 LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

### 5.1 Les travaux archéologiques effectués antérieurement

Trois études de potentiel ont déjà été effectuées dans la région à l'étude (Arkéos inc. 1982, Plourde 1994, Cérane inc. 1992). L'étude d'Arkéos, effectuée dans un cadre de gestion des ressources archéologiques, interroge la présence possible de sites autochtones à l'intérieur des limites du parc de la Gaspésie. Les deux autres études ont été réalisées dans le cadre d'études d'impact sur l'environnement. L'étude de Plourde s'attarde au potentiel archéologique, tant amérindien et eurocanadien, des secteurs de Cap-Chat, de Baie-des-Sables, de Les Boules et de Saint-Léandre. Quant à l'étude de Cérane, elle couvre également le potentiel archéologique, amérindien et eurocanadien, mais cette fois des secteurs Sainte-Anne-des-Monts, Cap-Chat, et La Tourelle.

Quant aux interventions archéologiques, elles sont nombreuses dans la région à l'étude, c'est pourquoi elles seront présentées ici en fonction des unités de paysage et des districts écologiques touchés par le secteur à l'étude. Mentionnons ici qu'aucune intervention archéologique n'a eu lieu à ce jour dans le secteur à l'étude.

#### Unité de paysage régional Rimouski, district écologique 64 L001

La majorité des inventaires archéologiques effectués dans ce district écologique ont été réalisés dans un contexte d'amélioration du réseau routier québécois (Laforte 1994, Patrimoine Experts 2000, Pital 2001, 2003). Une autre intervention a eu lieu dans le cadre du réaménagement d'un poste de la société Hydro-Québec (Ethnoscop inc. 1996)

#### Unité de paysage régional lac Matapédia, district écologique 67 L0002

Comme pour le district précédent, la plupart des inventaires archéologiques ont été faits dans un contexte d'amélioration du réseau routier québécois (Bilodeau 1993, Pital 1996, 1999, 2001, 2003). Un autre inventaire a été accompli dans le cadre d'un projet énergétique (Plourde 1999).

#### Unité de paysage régional Les Méchins, district écologique 73 G003

Tous les travaux archéologiques effectués dans ce district relèvent du programme d'amélioration routière du ministère des Transports du Québec (Bilodeau 1991, 1993, Patrimoine Experts 2000, Pital 1996).

## 5.2 Les sites archéologiques connus

Mentionnons ici qu'aucune intervention archéologique n'a eu lieu à ce jour dans le secteur à l'étude et qu'aucun site n'y a été localisé. Deux sites archéologiques préhistoriques ont été repérés sur plaine de la rivière Matane (DeDv1 et -2), près ou à la hauteur du secteur à l'étude.

Actuellement, 112 sites archéologiques sont connus dans les unités de paysage régional touchées par les domaines d'implantation d'éoliennes. Comme plusieurs de ces sites sont à occupations multiples, la base de données utilisée afin de caractériser les zones de potentiel se compose de 135 entrées (tableau 2, annexe 1).

Il faut d'abord mentionner qu'à l'intérieur de la région à l'étude, les inventaires archéologiques se sont principalement concentrés le long des rives du fleuve Saint-Laurent, plus particulièrement à l'intérieur des limites de l'invasion marine (140-180 m NMM). Rares sont les travaux qui ont débordé au-delà de cette limite et, dans la plupart des cas, ceux qui y ont été faits l'ont été dans le cadre du programme d'amélioration routière du ministère des Transports du Québec, ce qui revient à dire que ces interventions archéologiques se limitent aux emprises du réseau routier québécois.

Cela dit, les données archéologiques sont relativement abondantes dans les unités de Rimouski et Les Méchins. Par contre, un seul site a été localisé jusqu'à présent dans l'unité de paysage régional lac Matapédia. Cette situation s'explique probablement par la rareté des interventions archéologiques qui s'y sont tenues. Certes, cette unité se compose principalement de nombreux monts éloignés du fleuve ou de tout cours d'eau d'importance, un type de paysage habituellement considéré comme à faible potentiel archéologique. Toutefois, l'inventaire des berges du lac Matapédia et de son bassin hydrographique devrait, éventuellement, mener à la découverte de nouveaux sites archéologiques. L'évaluation du potentiel archéologique de cette unité de paysage s'effectuera en extrapolant les données obtenues pour les unités de paysage voisines, c'est-à-dire, celle de Rimouski et de Les Méchins.

Comme il a été expliqué au point 2, la méthode utilisée pour évaluer le potentiel archéologique des zones à l'étude consiste à établir un modèle de localisation basé sur les caractéristiques locationnelles des sites connus à l'intérieur de l'unité de paysage qui les englobe.

Tableau 2 Répartition des sites archéologiques connus dans les unités de paysage à l'étude

	Unité de paysage régional		
	Rimouski	Lac Matapédia	Les Méchins
Paléoindien	9		3
Archaïque	11		3
Sylvicole	13		3
Amérindien préhistorique	27		27
Amérindien historique	1		
Eurocanadien 1608-1759			
Eurocanadien 1760-1799	4		1
Eurocanadien 1800-1899	19	1	1
Eurocanadien 1900-1950	14		
Total	98	1	38

### 5.3 Les caractéristiques des zones d'accueil régionales

#### 5.3.1 Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Rimouski

Dans cette unité de paysage, un site amérindien se trouve en moyenne à 70 m d'altitude NMM, à 4,6 km du fleuve et à environ 800 m d'une source d'eau douce, rivière, ruisseau ou lac. Dans 65 % des cas, les Amérindiens ont installé leur campement sur des dépôts marins, dans 33,3 % des cas dans des milieux où affleure la roche-mère et sur des dépôts de colluvions (1,6 %).

Dans cette unité de paysage, la proportion des campements installés sur des dépôts marins se compare à la proportion « naturelle » de ce type de dépôt dans l'unité de paysage Rimouski (57 %). Par contre, les Amérindiens ont choisi souvent un environnement où affleure la roche-mère alors que cette dernière ne compose que 5 % de l'unité<sup>5</sup>.

#### 5.3.2 Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Les Méchins

<sup>5</sup> Il faut ici considéré que les inventaires archéologiques se sont surtout concentrés le long du littoral, de là une surreprésentation des sites installés sur des dépôts marins et fluviaux, les autres types de dépôt n'ayant pas toujours fait l'objet d'une grande attention.

Dans cette unité, un site amérindien se trouve en moyenne à 48 m d'altitude NMM, à un kilomètre du fleuve et à environ 317 m d'une source d'eau douce, rivière, ruisseau ou lac. Les Amérindiens ont installé leur campement dans des milieux très diversifiés, d'abord sur des dépôts marins (51,4 %), mais aussi glaciaires (17,1 %), fluvio-marins (11,4 %), fluviatiles et colluvions (8,6 %) et dans des milieux où affleure la roche-mère (2,8 %).

Ici, il semble que les Amérindiens aient nettement préféré les dépôts marins puisque ces derniers ne forment que 3 à 4 % de l'unité Les Méchins. L'usage des dépôts glaciaires et fluvio-marins se compare à leur proportion « naturelle ».

Les valeurs moyennes présentées ici donnent une première idée des zones présentant un fort potentiel d'occupation amérindienne. Toutefois, ce qui est recherché dans le cadre de cette étude, c'est l'évaluation globale du potentiel archéologique. C'est pourquoi il importe de se référer non pas aux secteurs les plus susceptibles d'être fréquentés (la moyenne) mais bien à l'ensemble des secteurs effectivement occupés. Ce sont ces données qui ont été utilisées afin de cartographier les zones de potentiel d'occupation amérindienne de la zone à l'étude. Par ailleurs, il faut reconnaître que certains types de milieu n'ont pas ou à peu près pas été inventoriés, ce qui limite d'autant la valeur des modèles occupationnels que l'on peut construire.

## **5.4 La détermination des zones de potentiel archéologique**

### **5.4.1 Le potentiel archéologique du secteur à l'étude**

Rappelons que le secteur à l'étude se superpose à trois unités de paysage régional, Rimouski, lac Matapédia et Les Méchins. La majeure partie de ce secteur est relativement éloignée du fleuve, mais il comprend une partie de la rive ouest de la rivière Matane. En général, ce secteur se présente sous la forme d'un paysage vallonné, parfois accidenté, et principalement composé de dépôts de pente et d'altération ou encore de till ou organique. On y trouve de rares dépôts fluviatiles et marins. Les rares cours d'eau, à l'exception de la rivière Matane, s'écoulent au fond de ravins.

Le potentiel archéologique général de ce type de paysage est considéré comme faible (éloignement du fleuve, dépôts meubles peu accueillants, pente parfois forte, éloignement de la limite marine de 100 mètres). En ce qui concerne le potentiel archéologique amérindien, trois zones ont été retenues; une première correspond à la plaine de la rivière

Matane, sur laquelle deux sites archéologiques ont déjà été localisés, la deuxième correspond à une ancienne enclave marine donnant sur Saint-Ulric, un environnement habituellement fréquenté par les Paléoindiens, la troisième zone comprend une partie du pourtour du lac du Portage (figure 5). À l'exception de ces trois zones, le potentiel archéologique amérindien est considéré comme faible ou nul.

En ce qui concerne le potentiel archéologique eurocanadien, une seule zone de potentiel est retenue, celle qui longe la rivière Matane (ici, elle se superpose à la zone de potentiel d'occupation amérindienne). Ailleurs, le potentiel archéologique eurocanadien est considéré faible puisque cette région n'a commencé à être peuplée que vers 1850 et qu'habituellement les éoliennes sont installées assez loin des voies de communication et des lieux habités, là où se localise habituellement le plus fort potentiel archéologique de cette période (figure 5).



## CONCLUSION

### Source d'impacts

La construction des chemins d'accès, des bases des éoliennes et des centres d'entretien peut perturber des sites archéologiques.

### Analyse des impacts

Aucun site archéologique n'est actuellement connu à l'intérieur du périmètre du secteur à l'étude, bien que deux sites soient situés à proximité.

Cette étude en arrive à la conclusion que le potentiel archéologique eurocanadien se limite à deux zones, une qui longe la rive ouest de la rivière Matane, une zone fréquentée depuis le régime Français, et une autre qui se limite au pourtour du lac du Portage, afin de tenir compte de l'usage de ce lieu de transit. Ailleurs, le potentiel archéologique eurocanadien est considéré faible ou nulle puisque cette région n'a commencé à être peuplée que vers 1850 et, qu'habituellement, les éoliennes sont installées assez loin des voies de communication et des lieux habités, là où se localise habituellement le plus fort potentiel archéologique pour cette période.

Trois zones de potentiel archéologique amérindien ont été retenues, les deux premières se superposent aux zones de potentiel eurocanadien, la troisième prend en considération l'enclave marine située au sud de Saint-Ulric, un environnement régulièrement fréquenté par les Paléoindiens.

### Mesures d'atténuations particulières

Comme l'étude de potentiel archéologique est avant tout théorique, il importe de la vérifier au terrain, par le biais d'un inventaire préalable à toute construction. Cet inventaire peut prendre l'aspect d'une inspection visuelle des aires érodées ou des surfaces fraîchement labourées ou encore de sondages à la pelle dans les surfaces intactes. Ces inventaires devraient se restreindre aux zones de potentiel identifiées, et ce, uniquement si des travaux doivent avoir lieu à l'intérieur de ces zones.

## OUVRAGES CITÉS

ARKÉOS inc.

1982 Étude préliminaire de localisation des sites archéologiques à l'intérieur des limites du parc de la Gaspésie. Rapport inédit remis au ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, Québec.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

CÉRANE inc.

1992 Poste Sainte-Anne-des-Monts et sa ligne d'alimentation à 69kv: Étude de potentiel archéologique. Rapport inédit remis à Hydro-Québec, lignes de répartition, région Montmorency.

CHALIFOUX, É.

1999 « *Les occupations paléindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre* » Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHAPDELAINÉ, C.

2004 « *Des chasseurs de la fin de l'ère glaciaire dans la région du lac Mégantic: découverte des premières pointes à cannelure au Québec* ». Recherches amérindiennes au Québec vol. XXXIV (1):3-20.

CHAPDELAINÉ, C. (Sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.

CLERMONT, N.

1986 « *L'adaptation maritime au pays des Micmacs* » Martijn, C. A. (Sous la direction de) Les Micmacs et la mer : 2-64. Recherches amérindiennes au Québec, Signes des Amériques 5, Montréal.

CLERMONT, N. et E. COSSETTE

1991 « *Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec* ». Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.

CÔTÉ, R. et M. THIVIERGE

1977 Macro-inventaire, rapport historique, comté de Matane. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

DUCRUC, J.P.

1998 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques.

Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.

DUMAIS, P.

1988 Le Bic Images de neuf mille ans d'occupation amérindiennes. MCCQ, Dossiers 64, Québec

DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU

2002 « *De limon et de sable: une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata* ». Recherches amérindiennes au Québec, vol XXXII (3):55-75.

ERIKSON, V. O.

1978 « *Maliseet-Passamaquoddy* ». Trigger, B. G (ed) Handbook of North American Indians : 123-136. Smithsonian Press, Washington.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

ISAQ

2002 Cartes 22 B/11, B/12, 22 B/13 et 22 B/14. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

LALIBERTÉ, M.

1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992,. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAIN

1990 « *Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada* » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) *Archaeological Geology of North America* : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Boulder Colorado.

MARQUIS, R.

1994 « *Caractérisation microscopique, origine géologique et provenance du chert taillé sur le site DcEd-1 à Rimouski* ». In Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Paléo-Québec 22.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 « *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP* », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.

PINTAL, J.-Y.

- 2000a « *Le peuplement initial du Québec, le cas de l'embouchure de la rivière Chaudière* » in ARCRA, semaine de l'archéologie, 1999, Université de Montréal, Montréal.
- 2002b « *De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* ». Recherches amérindiennes au Québec.
- PLOURDE, M.  
1994 Étude de potentiel archéologique. Parc éolien de la Gaspésie, projet 996-200. Rapport inédit remis au groupe Écotone.
- RICHARD, P.J.H.  
1985 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.
- 1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.
- ROBINSON, B. S.  
1992 « *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning*, » in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.
- ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER  
1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec
- SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS  
1991 Carte 22B. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- SPIESS, A. E. et D. B. WILSON  
1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.
- TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE  
1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- TURGEON, L.  
1994 « *Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent du XVIe au XVIIIe siècle* », Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIV, no. 3.

## **ANNEXE 1**

### **Sites archéologiques connus dans les unités de paysage régional Rimouski, Lac Matapédia et Les Méchins**

BORDEN	NOM DU SITE	CARTE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	MUNICIPALITÉ	UNITÉ DE PAYSAGE	IDENTITÉ CULTURELLE	FONCTION DU SITE	LATITUDE
CEK-01	Berceau de Kamouraska	21N/12	Kamouraska	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois	domestique	473439
CEK-02	Kamouraska	21N/12	Kamouraska	Saint-Germain	Rimouski	euro-québécois 1800-1899		473639
CEK-03	Kamouraska	21N/12	Kamouraska	Saint-Germain	Rimouski	euro-québécois 1760-1799		473631
CEH-01	Rivière Kamouraska 1	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	amérindien préhistorique	artisanal : potier	473026
CEH-04	Poterie des Joubert	21N/12	Kamouraska	Saint-Denis	Rimouski	euro-québécois 1800-1899		473029
CEH-05	Maison Casgrain Michaud	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois 1900-1950		473355
CEH-05	Maison Casgrain Michaud	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois 1800-1899		473355
CEH-06	Cap à Gallant	21N/12	Du Loup	Saint-Denis	Rimouski	euro-québécois 1800-1899		473434
CEH-07	Kamouraska	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois 1800-1899		473437
CEH-08	Kamouraska	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois 1800-1899		473444
CEH-10	Kamouraska	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois 1800-1899		473400
CEH-02	Village de Whitworth	21N/11	Du Loup	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	Rimouski	euro-québécois 1800-1899	domestique	474239
CEH-02	Village de Whitworth	21N/11	Du Loup	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	Rimouski	euro-québécois 1900-1950	domestique	474239
CEH-01	Rivière Verte	21N/14	Du Loup	Saint-Antoine	Rimouski	euro-québécois 1800-1899	technologique : moulin, à farine, à bois	474728
CEH-01	Rivière Verte	21N/14	Du Loup	Saint-Antoine	Rimouski	euro-québécois 1900-1950	technologique : moulin, à farine, à bois	474715
CEH-03	Rivière Verte	21N/14	Du Loup	Saint-Antoine	Rimouski	euro-québécois 1800-1899	agricole	474702
CEH-01	Rivière Patrice	21N/13	Du Loup	Rivière-du-Loup	Rimouski	euro-québécois	piège-trappe	474839
CEH-02	Four	21N/13	Du Loup	Rivière-du-Loup	Rimouski	euro-québécois	technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four	474836
CEK-01	Rivière des Caps	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	amérindien préhistorique		474322
CEK-02	La Forêt	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque laurentien		474329
CEK-03	Gagné	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	amérindien préhistorique		474313
CEK-04	Danisse	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque		474326
CEK-05	Rivière du Cap	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	amérindien préhistorique		474258
CEK-06	Chemin Royal	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	euro-québécois 1760-1799		474258
CEK-06	Chemin Royal	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	euro-québécois 1800-1899		474258
CEK-08	Kamouraska	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	euro-québécois 1800-1899		474000
CEK-08	Kamouraska	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	euro-québécois 1760-1799		474000
CEH-02	Cocoua 1	21N/14	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475640
CEH-03	Cocoua 2	21N/14	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475640
CEH-04	Cocoua 3	21N/14	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475640
CEH-05	Cocoua 4	21N/14	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475702
CEH-06	Cocoua 5	21N/14	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475702
CEH-06	Cocoua 5	21N/14	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	euro-québécois		475657
CEH-07	Cocoua 6	21N/14	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475657
CEH-07	Cocoua 6	21N/14	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475700
CEH-08	Cocoua 7	21N/14	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475659
CEH-09	Cocoua 8	21N/14	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475659
CEH-10	Four à chaux	21N/14	Du Loup	Saint-Épiphanie	Rimouski	euro-québécois 1900-1950	artisanal : atelier de taille, four	475219
CEH-01	Viel	21N/13	Du Loup	Rivière-du-Loup	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque		475044
CEH-02	Rivière-du-Loup	21N/13	Du Loup	Rivière-du-Loup	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque laurentien		475012
CEH-03	Cocoua 9	21N/13	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475636
CEH-04	Cocoua 10	21N/13	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475635
CEH-05	Cocoua 11	21N/13	Saint-Laurent	Cocoua	Rimouski	amérindien préhistorique		475618
CEH-07	Four à rouir le lin	21N/13	Du Loup	Cocoua	Rimouski	euro-québécois 1800-1899	artisanal : atelier de taille, four	475306
DEH-02	Rivière Trois-Pistoles	22C/03	Trois Pistoles	Notre-Dame-des-Neiges	Rimouski	amérindien préhistorique		480518
DEH-03	Poste de pilotage	22C/03	Trois Pistoles	Notre-Dame-des-Neiges	Rimouski	amérindien préhistorique		480518
DEH-05	Fillon	22C/03	Trois Pistoles	L'Isle-Verte	Rimouski	amérindien préhistorique		480124
DEH-11	Rivière Verte	22C/03	Trois Pistoles	L'Isle-Verte	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque		480041
DEH-12	Briqueterie Barbel	22C/03	Du Loup	L'Isle-Verte	Rimouski	euro-québécois 1900-1950	technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four	480021
DEH-13	Rivière des Vases	22C/03	Du Loup	L'Isle-Verte	Rimouski	euro-québécois 1800-1899	domestique	480007
DEH-14	Rivière des Vases	22C/03	Du Loup	L'Isle-Verte	Rimouski	amérindien préhistorique	domestique	480055
DEH-01	Cap-à-l'Original 7	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique		481941
DEH-01	Saint-Fabien-sur-Mer 1	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique	halte, lieu de surveillance	481941
DEH-02	Saint-Fabien-sur-Mer 2	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique		481944
DEH-03	Saint-Fabien-sur-Mer 3	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique		481944
DEH-04	Saint-Fabien-sur-Mer 4	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique	halte, lieu de surveillance	481937
DEH-05	Saint-Fabien-sur-Mer 5	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique	chasse	481939
DEH-06	Four à chaux	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque		481924
DEH-01	Four à chaux de Saint-Anaclet-de-Lessard	22C/08	Mitis	Saint-Anaclet-de-Lessard	Rimouski	euro-québécois 1800-1899	technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four	482607
DEH-01	Maison Lamontagne	22C/08	Rimouski	Rimouski-Est	Rimouski	euro-québécois 1760-1799	domestique	482903
DEH-01	Maison Lamontagne	22C/08	Rimouski	Rimouski-Est	Rimouski	euro-québécois 1800-1899	domestique	482903
DEH-07	Cap-à-l'Original	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique		482154
DEH-01	Rimouski 4	22C/07	Rimouski	Rimouski	Rimouski	amérindien préhistorique péloïdien		482529
DEH-04	Rimouski 4	22C/07	Rimouski	Rimouski	Rimouski	amérindien préhistorique péloïdien		482527
DEH-04	Rimouski 4	22C/07	Rimouski	Rimouski	Rimouski	amérindien préhistorique		482529
DEH-05	Rimouski 4	22C/07	Rimouski	Rimouski	Rimouski	amérindien préhistorique péloïdien		482534
DEH-06	Rimouski	22C/07	Rimouski	Rimouski	Rimouski	euro-québécois 1800-1899	technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four	482500
DEH-08	Four à chaux de l'Anse-au-Sable	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique	halte, lieu de surveillance	482150
DEE-01	Hève du Bic 1	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique		482150
DEE-02	Cap-à-l'Original 1	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique	chasse-pêche	482139



BORDEN	LONGITUDE	ALTIITUDE MER (m)	DISTANCE FLEUVE (m)	DISTANCE EAU DOUCE (m)	SOL
CEK-01	694959	25	1000	100	5A
CEK-02	694600	25	750	800	5A
CEK-03	694655	25	750	800	5A
CEI-01	695041	15	2200	350	5A
CEI-04	695555	25	1200	5	5A
CEI-05	695202	25	250	1000	5A
CEI-06	695202	25	250	1000	5A
CEI-07	695012	25	1000	150	5A
CEI-08	695005	25	1100	80	5A
CEI-10	695205	25	900	150	5A
CEI-11	695205	25	100	1000	5A
CEI-12	691712	25	25500	10	1A
CEI-13	691712	25	25500	10	1A
CEI-14	692633	130	11000	20	1A
CEI-15	692619	125	12000	20	3
CEI-16	692624	125	11000	5	5S
CEI-17	693500	25	100	200	5A
CEI-18	693506	25	100	200	5A
CEI-19	694033	25	120	100	5A
CEI-20	694033	25	40	750	6
CEI-21	694020	9	200	900	5A
CEI-22	694026	25	400	500	6
CEI-23	694434	4	10	1250	R
CEI-24	694035	9	40	700	R
CEI-25	694100	50	200	250	R
CEI-26	694100	50	200	250	R
CEI-27	694241	25	300	200	R
CEI-28	694241	25	300	200	R
CEI-29	692951	50	650	1500	R
CEI-30	692954	50	700	1600	R
CEI-31	692947	6	10	1500	R
CEI-32	692946	6	10	1500	R
CEI-33	692946	7	180	1400	R
CEI-34	692931	7	180	1000	R
CEI-35	692931	7	180	1000	R
CEI-36	692928	7	10	1000	R
CEI-37	692928	7	10	900	R
CEI-38	692930	8	10	900	R
CEI-39	692928	7	10	900	R
CEI-40	692100	400	13000	500	1A
CEI-41	693205	50	1200	90	5A
CEI-42	693300	25	500	1000	5A
CEI-43	693001	12	500	100	R
CEI-44	693003	13	500	90	R
CEI-45	693048	40	200	1100	5A
CEI-46	693025	25	60	1000	6
CEI-47	693150	100	200	900	6
CEI-48	693107	30	100	1000	6
CEI-49	691326	15	250	800	5A
DEI-01	691952	45	900	20	5A
DEI-02	692043	6	750	250	5A
DEI-03	692112	25	1500	450	5A
DEI-04	692432	25	200	150	5A
DEI-05	692432	25	200	150	5A
DEI-06	692330	25	300	5	R
DEI-07	692330	25	300	5	R
DEI-08	694550	156	3750	5	8A
DEI-09	685101	9	100	200	6
DEI-10	685101	9	100	200	6
DEI-11	685052	13	130	200	6
DEI-12	685100	25	110	220	6
DEI-13	685106	9	60	300	6
DEI-14	685056	11	170	10	6
DEI-15	685056	11	170	10	6
DEI-16	685117	25	100	750	6
DEI-17	681906	400	14000	130	R
DEI-18	682943	25	10	300	7
DEI-19	682943	25	10	300	7
DEI-20	684800	3	10	500	7
DEI-21	684800	3	10	60	R
DEI-22	683155	86	2500	1000	5S
DEI-23	683050	122	3000	1500	5S
DEI-24	683212	86	2000	1000	5S/2BD
DEI-25	683222	86	1800	750	5S/2BD
DEI-26	683713	25	200	1700	6
DEI-27	684412	10	100	100	6
DEI-28	684758	10	50	50	6



BORDEN	LONGITUDE	ALTITUDE MER (m)	DISTANCE FLEUVE (m)	DISTANCE EAU DOUCE (m)	SOL
DcEe-03	684809	13	20	80	5A
DcEe-04	684809	13	30	80	5A
DcEe-05	684812	14	30	100	R
DcEe-06	684751	8	60	80	5A
DcEe-07	684539	10	10	50	R
DcEe-08	684623	10	40	100	R
DcEe-09	684558	9	20	50	6
DcEe-10	684581	10	60	150	R
DcEe-11	684619	25	500	150	6
DcEe-12	684346	7	20	500	R
DcEe-13	684715	87	2000	400	5A
DcEe-14	684636	103	750	100	R
DcEe-15	684636	82	2500	100	5S
DcEe-16	684643	82	2500	100	5S
DcEe-17	684643	82	2500	100	5S
DcEe-18	684643	82	2500	100	R
DcEe-19	684850	9	180	200	6
DcEe-20	685000	9	20	1000	6
DcEe-21	685004	35	180	800	6
DcEe-22	680830	70	3300	200	5S
DcEe-23	680830	70	3300	200	5S
DcEe-24	680755	25	40	10	6
DcEe-25	680755	25	2960	80	5S
DcEe-26	682808000	25	30	400	6
DcEe-27	682808000	25	30	400	6
DcEe-28	682808000	17	5600	20	3
DcEe-29	682808000	30	11500	200	2BE
DcEe-30	682808000	30	11500	200	6
DcEe-31	680221	25	5	1800	6
DcEe-32	680028	25	5	1240	6
DcEe-33	680150	25	5	1040	6
DcEe-34	680004	25	5	1500	6
DcEe-35	685805	150	900	180	5S
DcEe-36	683051	50	250	750	2BD
DcEe-37	682920	45	1500	550	2BD
DcEe-38	682740	45	1000	1000	1AR
DcEe-39	682740	45	1000	1000	1AR
DcEe-40	682455	50	200	100	R
DcEe-41	682455	45	450	30	2BD
DcEe-42	682455	45	1250	60	1AR
DcEe-43	682650	45	500	130	6
DcEe-44	682510	50	300	10	1A
DcEe-45	682600	75	100	60	1AR
DcEe-46	682910	50	900	900	SS
DcEe-47	682952	50	500	1400	6
DcEe-48	682320	50	120	100	1AR
DcEe-49	683650	75	1500	500	8AR
DcEe-50	683422	38	500	120	1A
DcEe-51	683025	12	120	20	3
DcEe-52	683258	42	1000	120	5S
DcEe-53	683258	32	900	130	5S
DcEe-54	684057	65	10	30	8AR
DcEe-55	684057	65	10	30	8AR
DcEe-56	684235	40	300	750	6
DcEe-57	684206	30	80	150	6
DcEe-58	684345	50	750	500	6
DcEe-59	684345	45	700	1200	6
DcEe-60	684645	45	100	80	6
DcEe-61	684627	5	100	30	6
DcEe-62	684034	25	30	30	6
DcEe-63	685614	1	500	750	6
DcEe-64	685619	30	500	800	6
DcEe-65	685558	5	160	150	6
DcEe-66	685714	45	750	800	5S
DcEe-67	685828	15	100	70	3
DcEe-68	685450	250	1200	450	8A
DcEe-69	682005	53	70	30	6
DcEe-70	682132	45	80	50	6
DcEe-71	682056	25	5	100	6